

# COMMUNIQUE de PRESSE

24 juillet



## **Les Chambres d'agriculture se battent pour les agriculteurs et pour les territoires ruraux**

Les Chambres d'agriculture ont mis en place un projet stratégique ambitieux en cohérence avec les attentes de la société et répondant à la demande du gouvernement

### **Trois axes principaux ont été définis et partagés avec tout le réseau des Chambres d'agriculture**

- Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques sociétales et environnementales
- Créer plus de valeur dans les territoires via des projets territoriaux associant les agriculteurs, les collectivités et la société civile (gestion de l'eau, du foncier, la conversion en bio ... )
- Restaurer le dialogue entre la société et l'agriculture

### **Des actions phares ont été définies**

- Repérer et rencontrer les 160000 agriculteurs susceptibles de transmettre leur exploitation et ainsi préparer l'installation d'un nouvel agriculteur.
- Proposer d'ici fin 2023 à chaque agriculteur un conseil stratégique via un audit individuel
- D'ici deux ans, rencontrer toutes les intercommunalités et convenir de la bonne relation de service
- Accompagner 50% des agriculteurs bio (avant, pendant et après leur conversion)

**Si la baisse du financement des Chambres d'agriculture se confirmait, ces actions indispensables à la fois pour les agriculteurs mais aussi pour le développement et le dynamisme des territoires ruraux ne pourraient être mises en place !**

**On peut aussi se demander à quoi servirait un contrat d'objectifs sans les moyens nécessaires à sa mise en œuvre !**

**Mettre en œuvre un projet stratégique ambitieux, signer un contrat d'objectifs avec l'Etat avec les moyens financiers en adéquation, voilà ce que veulent les Chambres d'agriculture pour les agriculteurs et les territoires !**

#### **Contact Presse**

Chambres d'agriculture France - APCA  
Iris Roze – 01 53 57 10 51 / 06 09 86 02 26  
iris.roze@apca.chambagri.fr

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)

Rejoignez-nous sur :

